



كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية - السويسي  
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - Souissi



United Nations  
Economic Commission for Africa



جامعة محمد الخامس بالرباط  
Université Mohammed V de Rabat



## APPEL A COMMUNICATION

### 13<sup>ème</sup> édition du colloque international de Rabat Rabat 2019

Sur le thème :

## Zone de libre-échange continentale et intégration régionale en Afrique comme leviers de la croissance durable et de la création d'emplois

Lieu : Rabat le 5, 6 et 7 Décembre 2019  
Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - Souissi, Rabat, Maroc

### COLLOQUE ORGANISE PAR :

- La Chaire de l'OMC, Université Mohammed V de Rabat
- Le Programme des Chaires de l'OMC
- La Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies (Bureau de Rabat)
- L'Institut Africain de Développement Economique et de Planification (Dakar)
- La Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - Souissi
- Le Centre Africain de Politique Commerciale
- Laboratoire d'économie appliquée au développement (LEAD, Université de Toulon)
- Laboratoire d'Etudes et de Recherches Juridiques et Politiques (LERJP, Université Mohammed V de Rabat)



مختبر الدراسات والأبحاث القانونية والسياسية  
Laboratoire d'études et de recherches  
juridiques et politiques



PROGRAMME  
DE CHAIRES  
DE L'OMC



Laboratoire d'Économie Appliquée au Développement



Commission Economique pour l'Afrique



CEA

## I. Présentation et cadre général du colloque

La mise en place de la Zone de Libre Echange Continentale en Afrique, de même que l'élargissement de la COMESA et de la CEDEAO à de nouveaux partenaires ou bien le blocage de l'UMA invitent les chercheurs à dresser un bilan et envisager les perspectives des processus d'intégration en Afrique dans différents domaines : économique, monétaire, mais également politique, culturel et sécuritaire. Quels sont les facteurs clés d'une intégration réussie ? Quels sont les enseignements tirés des expériences de différentes formes d'intégration en Afrique ?

Dans un monde incertain et instable en raison de la succession des crises économiques et financières et des développements géostratégiques récents (printemps arabe, aggravation des risques sécuritaires de l'espace sahélo-saharien, etc.), les pays d'Afrique du Nord se trouvent confrontés à de nouveaux défis, au premier rang desquels l'édification d'économies diversifiées résilientes aux chocs externes, à même d'assurer un développement durable et inclusif.

Outre les facteurs extérieurs, le ralentissement de la croissance dans ces pays (plus de 10% en 2003 pour la zone Moyen Orient-Afrique du Nord selon le FMI, contre seulement 3 à 5% entre 2005 et 2018) est en partie attribuable au manque de diversification de leurs économies, au faible degré de sophistication de leurs systèmes productifs, et à la dépendance à l'égard d'un nombre restreint de partenaires.

En outre, la qualité des institutions et de la gouvernance n'ont pas permis de constituer un cadre propice aux dynamiques de croissance et de développement. La transformation structurelle et institutionnelle apparaît ainsi comme l'une des priorités politiques dans la région.

Dans ce contexte, le rôle de l'intégration régionale comme levier de la diversification et de sophistication des économies sud-méditerranéennes et subsahariennes, et donc d'une meilleure insertion dans l'économie mondiale, constitue un objet d'étude d'intérêt majeur. Pour ne pas enfermer les économies dans une spécialisation peu porteuse, une progression dans l'échelle des avantages comparatifs, par remontée de filières et création d'activités nouvelles dans les secteurs à haute valeur ajoutée, est nécessaire. Une politique industrielle coordonnée orientée vers la sophistication des processus de production et des exportations pourrait alors constituer le levier d'un changement structurel en mesure d'assurer la stabilité sociale et la transition politique pacifique.

## II. Objectifs

1. Favoriser l'interaction et l'échange entre les chercheurs africains et du pourtour méditerranéen sur l'intégration régionale, la diversification des économies, et la transformation structurelle et institutionnelle comme leviers de développement durable.
2. Confronter les résultats des études théoriques et empiriques sur l'évolution économique récente des pays africains et sur l'expérience d'autres régions en matière d'émergence et développement.
3. Analyser le rôle de l'intégration régionale et des chaînes de valeur régionales dans le processus de transformation et de diversification des économies.
4. Explorer les potentialités de la coopération multilatérale en matière d'accompagnement du processus de transformation et de diversification des économies africaines.
5. Identifier les défis à relever par l'implémentation de la ZLEC.

## III. Axes du colloque

1. Multilatéralisme commercial à l'épreuve du régionalisme et du plurilatéralisme ;
2. Méga accords régionaux et ZLEC ;
3. Expériences d'intégration régionale en Afrique : enseignements à tirer et défis à relever ;
4. Transformation structurelle en tant que levier d'intégration régionale en Afrique ;
5. Consolidation et synchronisation des communautés régionales (CER) en Afrique ;
6. Facilitation des échanges internationaux et réduction du coût de commerce en Afrique ;

7. Nouveaux paradigmes de développement et croissance inclusive ;
8. Impact de la ZLEC sur le bien-être social ;
9. Made in Africa et chaînes de valeur régionales ;
10. Dimensions institutionnelles et politiques de la ZLEC ;
11. Convergence réglementaire et harmonisation des normes dans la ZLEC ;
12. Capital humain, formation et transformation structurelle et institutionnelle des économies ;
13. APE et feuille de route de la ZLEC ;
14. ZLEC et position géopolitique des pays africains dans les négociations commerciales multilatérales ;
15. Infrastructures liées au commerce et fragmentation des marchés africains ;
16. TIC et Intégration régionale en Afrique.

#### **IV. Calendrier scientifique**

- ☞ 29 septembre 2019** : date limite d'envoi des propositions de communications (titre, auteur(s) avec institutions d'appartenance, e-mail et résumé de 2 pages) à : **chaire-omc@um5s.net.ma**
- ☞ 16 octobre 2019** : date d'envoi de la liste des propositions acceptées
- ☞ 27 octobre 2019** : date limite d'envoi des communications des auteurs à : **chaire-omc@um5s.net.ma**
- ☞ 25 novembre 2019** : publication du programme définitif du colloque.

## V. École doctorale

Le 07 décembre 2019 sera consacré à l'organisation d'un séminaire d'études doctorales ouvert à de jeunes chercheurs travaillant soit sur la problématique du colloque, soit sur des questions économiques, sociales et politiques intéressant les pays de la rive sud-méditerranéenne ou africains.

Les candidats intéressés par ce séminaire peuvent s'inscrire pour faire une présentation de leur projet de recherche en cours du **25 juillet au 27 octobre 2019**.

Pour les doctorants souhaitant proposer une communication, ils peuvent suivre la procédure générale de réponse au présent appel en y apposant la mention « doctorant ». Leur proposition sera examinée par le comité scientifique du colloque en même temps que toutes les autres et sera retenue en tant que communication dans l'un des ateliers parallèles du colloque.

## VI. Normes de présentation des communications

Chaque texte doit être d'une longueur maximale de 20 pages, en Times New Roman 12, interligne simple au format Word. Les communications pourront être écrites (et présentées oralement) en français ou en anglais. En vue de la publication des actes du colloque, les sources utilisées, les tableaux et graphiques insérés doivent être accompagnés de toutes les références universitaires selon les normes en usage. En outre, les versions définitives des communications doivent comporter un résumé d'une page traduisant clairement et pleinement le contenu du texte, ainsi qu'une liste des mots clés et des codes JEL.

*La bibliographie doit être mise aux normes en vigueur : Voir les normes détaillées à : [http :  
//www.tandf.co.uk/journals/authors/style/reference/tf\\_A.pdf](http://www.tandf.co.uk/journals/authors/style/reference/tf_A.pdf)*

▪ **Pour un ouvrage :**

Nom de l'auteur, A.A. (année de publication). *Titre et sous-titre de l'ouvrage en italiques*. (N° de l'édition si plusieurs éditions). Ville de publication avec indication de l'État si aux USA : Éditeur.

**Exemple :**

Helfer, M.E., Keme, R.S., & Drugman, R.D. (1997). *The battered child* (5th ed.). Chicago, IL: University of Chicago Press.

**Si ouvrage sous presse indiquer :**

Helfer, M.E., Keme, R.S., & Drugman, R.D. (sous presse)...

**Si ouvrage repris sur un site web :**

Ajouter à la référence ci-dessus : Repris de [http : //www.xxxxxx](http://www.xxxxxx) ou Retrieved from <http://www.xxxxxx> (si ouvrage en anglais).

▪ **Chapitre dans un ouvrage :**

Auteur, A.A., & Auteur, B.B. (année de publication). Titre du chapitre. In A. Editor & B. Editor (Eds.), *Titre de l'ouvrage en italiques* (pages du chapitre). Lieu publication : Éditeur.

**Exemple :**

O'Neil, J.-M., & Egan, J. (1992). Men's and women's gender role journeys : Metaphor for healing, transition, and transformation. In B.R. Wainrib (Ed.), *Gender issues across the life cycle* (pp. 107–123). New York, NY : Springer.

▪ **Communication à un colloque :**

Nom, C. (année, mois). Titre de la communication en italiques. Communication présentée à intitulé du colloque, Ville, Indication de l'État si aux USA. Exemple: Lanktree, C. (1991, February). Early data on the Trauma Symptom Checklist for Children (TSC-C).

Paper presented at the meeting of the American Professional Society on the Abuse of Children, San Diego, CA.

▪ *Article :*

Auteur A.A., Auteur, B.B., & Auteur, C.C. (année). Titre de l'article. Titre de la revue, Volume (Numéro), p–p.

*Exemple :*

Harlow, H.F. (1983). Fundamentals for preparing psychology journal articles. *Journal of Comparative and Physiological Psychology*, 55(3), 893–896.

## VII. Comité scientifique

- Abdelkader DERBAL, Université d'Oran
- Abdelmounaim EL GUEDDARI, LERJP, Université Mohammed V de Rabat
- Abdelwafi EL AIDOUNI, Université Mohammed V de Rabat
- Ahmed SILEM, Professeur des universités, Université Jean-Moulin Lyon 3
- Alexandru MINEA, Université d'Auvergne (Clermont – France)
- Ali MBAYE, Chaire de l'OMC de l'Université Cheikh Anta Diop, Dakar
- Amal KHIDER, Université Mohammed V de Rabat
- Amal MAANINOU, Université Mohammed V de Rabat
- Antoine PARENT, Institut d'études Politiques Université de Lyon
- Azzedine GHOUFRANE, Titulaire de la Chaire de l'OMC et Doyen de la FSJES-Souissi, Université Mohammed V de Rabat
- Cécile BASTIDON Gilles, LEAD, Université de Toulon
- Charlemagne Babatoundé IGUE, Chaire OMC de l'Université Abomey-Calavi, Cotonou
- Daniel LABARONNE, Université Bordeaux 4
- Désiré AVOM, Université de Dschang, Cameroun
- Gilles DUFRENOT, Ecole d'Economie d'Aix-Marseille (AMSE)
- Jean Daniel CLAVEL, Consultant international et professeur, Université de Zürich
- Karima Bounemra BEN SOLTANE, IDEP, Dakar
- Lilia HACHEM NAAS, Directrice du Bureau régional de la CEA - Rabat
- Mohamed AYADI, ISG, Université de Tunis
- Mouhoub MOUHOUD, Université de Paris Dauphine

- Mustapha Sadni JALLAB, Économiste, IDEP - CEA, Dakar
- Nabil BOUBRAHIMI, Université Ibn-Tofail - Kénitra
- Nassim OULMANE, Economiste, OMC, Genève
- Nicolas PERIDY, Professeur, LEAD, Université de Toulon
- Ochozias GBAGUIDI, CEA, Bureau de Niamey
- Redouane RAOUF, Université Mohammed V de Rabat
- René SANDRETTO, Professeur honoraire, Université Lumière Lyon 2
- Said DKHISSI, Professeur Emérite, Université Mohammed V de Rabat
- Said TOUFIK, Université Mohammed V de Rabat
- Xavier RICHET, Titulaire de la chaire Jean Monnet (Paris 3, Sorbonne)
- Yusuf KOCOGLU, LEAD, Université de Toulon
- Zoubir BENHAMOUCHE, Économiste, CEA, Rabat

## VIII. Comité d'organisation

- Azzedine GHOUFRANE
- Abdelmounaim EL GUEDDARI
- Nassim OULMANE
- Ahmed SILEM
- Cécile BASTIDON Gilles
- Mohammed MOSSEDDEK
- Zoubir BENHAMOUCHE
- El Mehdi JABBARA
- Mohammed BOUZIT
- Nabil CHERIET
- Kaoutar DERIOUCHE

## IX. Valorisation du colloque

Après sélection et procédure de *referee*, le colloque donnera lieu à des publications dans des revues ou sous forme d'ouvrages.

## X. Droits d'inscription

Individuel : **120 euros**

Étudiants : **50 euros**

Prise en charge institutionnelle : **180 euros**